

APRÈS-GE, Chambre de l'économie sociale et solidaire

Coupe dans l'ensemble des fonds culturels, coupe dans les subventions accordées dans le social, la culture et la solidarité internationale, coupe dans les mandats pour de nombreuses prestations à la population, assurées, entre autres, par des organisations et des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS), réduction du fond chômage, suppression de l'incubateur Essaim qui œuvre pour la transition économique, sociale et environnementale...

Cherchez le dénominateur commun : ces coupes sont une agression directe au tissu associatif culturel et social genevois, dont une partie se trouve regroupé au sein de la Chambre de l'ESS.

Structures sociales, éducation populaire, animation culturelle, insertion, prise en charge de personnes en situation de handicap, association de jeunesse, protection de l'environnement, foyer d'accueil pour personnes en détresse et pour femmes battues, prévention du suicide, lutte contre l'endettement des jeunes, assistance juridique, pour ne citer que quelques exemples de services à la population qui sont mis en danger.

L'ESS est une autre façon de penser notre société et notre économie. De nombreux acteurs qui la composent sont aujourd'hui menacés. Et nous sommes inquiets. Car l'ESS apporte des réponses sociales, sociétales, économiques et écologiques et démontre qu'il est possible de sortir des logiques spéculatives toute une partie des activités économiques utiles à la population.

Couper dans les subventions accordées aux structures sociales et culturelles n'est ni plus ni moins **couper dans les prestations sociales et culturelles que la collectivité offre à ses citoyens**. Il est plus que jamais nécessaire de rappeler que l'Etat a confié à des structures de l'ESS, proches du terrain, les réponses et aides nécessaires afin de résoudre et prévenir de nombreuses problématiques sociales.

Affaiblir les acteurs du terrain, c'est mettre en cause notre capacité collective à répondre aux enjeux de solidarité et de diversité qui maintiennent une certaine cohésion sociale.

C'est pour cela que nous sommes inquiets. Pourquoi, dans le difficile contexte social et historique que nous vivons, et malgré un budget excédentaire, affaiblir les prestations à la population ? Quel avenir se dessine pour notre société, notre Ville ?

Le partenariat entre les institutions publiques et les structures de l'ESS est fondamental car il repose sur un objectif partagé : le bien être général. Et les deux ont à cœur de le préserver des logiques spéculatives et de la maximisation du profit.

Des baisses de subvention, de plus linéaires, c'est-à-dire sans raison spécifique, c'est aussi affaiblir la capacité d'auto-organisation de la société civile, lui exprimer une défiance générale et la stigmatiser comme étant un problème alors qu'elle est une solution!

C'est pour cela que la Chambre de l'ESS se mobilise : pour la reconnaissance de l'apport essentiel du tissu associatif et du secteur de l'ESS à travers des prestations à la population et la plus-value sociétale qu'ils apportent.

Contact :

APRÈS-GE, Chambre de l'économie sociale et solidaire
Rue des Savoises 15
1205 Genève
Lara Baranzini, 076 418 13 77
lara.baranzini@apres-ge.ch